



Le 23 février 2018

343 P NP DM27

Projet de construction d'un terminal
d'approvisionnement de carburant aéroportuaire
à Montréal-Est

6211-16-010

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Soutien au projet de terminal d'approvisionnement carburant aéroportuaire de CIAM

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour exprimer l'appui du Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA) au terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire situé à Montréal-Est comme proposé par la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM).

Le CNLA est l'association commerciale qui représente les plus grandes compagnies aériennes du Canada : Air Canada, Air Transat, Jazz Aviation LP et WestJet. Nous faisons la promotion d'un transport aérien sécuritaire, compétitif et responsable au chapitre environnemental.

À l'heure actuelle, la demande de carburant d'aviation aux aéroports internationaux de Montréal, d'Ottawa et de Toronto dépasse d'environ 50 % le volume produit par les raffineries du Québec et de l'Ontario. Par conséquent, l'approvisionnement en carburant d'aviation de ces aéroports dépend fortement des importations effectuées par l'entremise d'infrastructures de terminaux maritimes.

En effet, les compagnies aériennes importent une partie importante de carburant pour répondre au déficit de la production en raffinerie, par l'intermédiaire d'un seul terminal maritime. Compte tenu de cette capacité limitée, il y a un plus grand risque qu'une perturbation des opérations se produise si cette infrastructure devenait indisponible, même temporairement. Toute perturbation importante aurait un effet d'entraînement sur plusieurs compagnies aériennes et aéroports du Québec et du reste du Canada, et par conséquence sur les passagers.

Notre compréhension est que CIAM a aussi entrepris une évaluation de plusieurs scénarios d'approvisionnement de carburant d'aviation et que le projet proposé améliorerait la sécurité de l'approvisionnement en carburant tout en répondant le mieux aux critères environnementaux, techniques, financiers et de sécurité.



NACC
National Airlines
Council of Canada



CNLA
Conseil national des lignes
aériennes du Canada

Les compagnies aériennes opérant à Montréal, Ottawa et Toronto ont les mêmes problématiques que celles qui opèrent partout ailleurs : pour travailler efficacement, elles ont besoin d'approvisionnement en carburant fiables et à des prix compétitifs.

De plus, l'infrastructure proposée réduira considérablement la distance parcourue par les wagons et les camion-citerne transportant le carburant, réduisant ainsi les impacts du transport terrestre, comme une réduction des émissions de GES de l'ordre de 15 % tout en offrant davantage de sécurité.

Le CNLA croit que la mise en œuvre du projet de terminal de carburant d'aviation de CIAM assurera un approvisionnement en carburant d'aviation plus sécuritaire, fiable et économique, et répondra aux besoins à long terme des compagnies aériennes desservant les aéroports de Montréal, Ottawa et Toronto. Pour toutes ces raisons, le CNLA accorde donc son soutien total et espère sa mise en service prochaine.

Cordialement,

Massimo Bergamini
Le président-directeur général
Conseil national des lignes aériennes du Canada

Fin du document